

DEC121709INSHS

Décision portant nomination de M Marnix DRESSEN aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8085 intitulée « [Professions Institutions Temporalités](#) ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8085 intitulée « [Professions Institutions Temporalités](#) » (PRINTEMPS) ;

Vu la décision n° DEC111469INSHS, du 7 novembre 2011 nommant M Jérôme PELISSE directeur de l'UMR8085 PRINTEMPS.

Vu la décision n° DEC112749INSHS, du 10 février 2012 nommant M Marnix DRESSEN directeur adjoint par intérim de l'UMR8085 PRINTEMPS.

Vu l'accord du partenaire;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Marnix DRESSEN, *Professeur des Universités Université de Versailles -Saint-Quentin*, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1er juillet 2012 jusqu'à la fin du mandat de l'unité, en remplacement de Mme Sandrine NICOURD, appelé(e) à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27/06/2012

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand